# DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

**Séance du 6 mars 2025**

**Délibération n° 09-2025** **Votants pour : 30**
**Rapporteur : Mickaël PEREIRA** **Votants contre : 0**
**Abstentions : 0**

Accusé de réception : Ministère de l'Intérieur
027-[illegible]-DAJ-DEL-25-050-DE
Accusé certifié exécutoire
Réception par le préfet : 10/03/2025
Publication : 10/03/2025

L'an deux-mille-vingt-cinq, le six mars, à dix-neuf heures, les membres du conseil municipal se sont réunis à l'Hôtel de ville, sous la présidence de Marie-Lyne VAGNER, Maire.

Présents : Marie-Lyne VAGNER, Mickaël PEREIRA, Camille DAEL, Louis CHOAIN, Sabrina BECHET, Pascal SEJOURNE, Pierre BIBET, Frédérique PARIS, Pierre JALET, Laure BONMARTEL, Jocelyn COUASNON, Thierry JOSSE, Laurence BEATRIX, Julien LEFEVRE, Thérèse FICHET, Régis ROUSSEL, Colette GENET, Ulrich SCHLUMBERGER, Pascal GRIHAULT, François VANFLETEREN, Claire PITETTE, Pascal DIDTSCH, Simon JARAIE.
Pouvoirs : Sara FERAUD à Laurence BEATRIX, Guillaume WIENER à Thierry JOSSE, Jérôme VARANGLE à Mickael PEREIRA, Hugues CANTEL à Louis CHOAIN, Chantal HERVIEU à Laure BONMARTEL, Sébastien LERAT à Claire PITETTE, Sandrine BOZEC à François VANFLETEREN
Absents : Valérie DIOT, Justine PIQUOT, Laurence CAUSIER-LEMIRE
Date de la convocation : Vendredi 28 février 2025
Secrétaire de séance : Mickaël PEREIRA

---

## Objet :

## SUBVENTION EXCEPTIONNELLE POUR LA CLASSE DE DECOUVERTE DE L'ECOLE ELEMENTAIRE FERDINAND BUISSON

---

## Exposé des motifs :

L'école élémentaire Ferdinand Buisson organise une classe de découverte à la Commanderie d'Arville à Couëtron-au-Perche du 30 juin au 4 juillet 2025 pour les élèves des classes de CP/CE2 et CE2/CM1. Ce séjour basé sur le projet d'école aura pour finalité le développement des objectifs suivants :

- Développer l'autonomie et la responsabilité des élèves dans un cadre collectif et en dehors de l'école,
- Découvrir le patrimoine historique médiéval à travers des activités pratiques et ludiques,
- Stimuler la créativité des élèves par des ateliers artistiques et artisanaux (cuir, marionnettes),
- Favoriser le travail en équipe à travers des défis et des jeux coopératifs,
- Renforcer les apprentissages dans divers domaines : histoire, arts plastiques, éducation physique et manuelle.

La Ville de Bernay propose un accompagnement de ce projet scolaire à travers un soutien financier de 500€.

Il est donc proposé au conseil municipal de fixer la participation de la commune aux frais de séjour de la classe de découverte de Ferdinand Buisson élémentaire pour l'année scolaire 2024-2025 à 500€ pour 46 élèves.

---

## Délibération :

Vu le Codé général des collectivités territoriales
Vu le Code de l'éducation et notamment l'article L.442-5.
Vu la loi 2019-791 du 26 juillet 2019 pour une école de la confiance

Vu la circulaire n°2007-142 du 27 août 2007.

**Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide** à l'unanimité d'approuver la participation financière de la commune d'un montant de 500 € au projet de classe de découverte de l'école élémentaire Ferdinand Buisson

Pour copie certifiée conforme

signé électroniquement le 10/03/2025,
par VAGNER Marie-Lyne, Maire